L'objectif de la loi a été de donner aux municipalités le moyen de supprimer intégralement les taxes octroi sur les boissons hygiéniques.

Si elle rend simplement facultative l'abolition complète de ces taxes et si elle ne crée d'obligation *qu'en ce qui concerne leur réduction dans les limites* des maxima déterminés par la loi, c'est qu'il a fallu prévoir la difficulté, pour un certain nombre de communes, de trouver des taxes de remplacement suffisant à compenser les droits actuels d'octroi sur les vins, les cidres et les bières.

Mais ce sont, en réalité, des exceptions.

Sur 1,244 communes qui imposent les boissons hygiéniques, 1,198 peuvent les dégrever totalement au moyen des seules ressources que l'article 4 de la loi leur permet de créer avec votre approbation. Il est désirable que toutes ces communes usent, aussi largement que possible, de la faculté qui leur est ouverte et suppriment intégralement les droits d'octroi sur le vin, le cidre et la bière. Le gouvernement espère qu'elles n'hésiteront pas à y avoir recours.

Quant aux 46 autres communes, elles peuvent réaliser le dégrèvement total en ajoutant aux recettes énumérées par l'article 4 d'autres ressources dont l'article 5 prévoit l'établissement par des lois spéciales; vous voudrez bien les aider de tout votre concours dans cette recherche.

Enfin la totalité même des droits d'octroi sur tous les objets imposés, l'alcool excepté, pourrait être supprimée à l'aide des ressources *autorisées par* l'article 4, dans 527 communes.

Vous devez, Monsieur le préfet, vous rendre compte de la situation de chacune des communes à octroi de votre département, appeler l'attention des municipalités sur les facilités que leur donne la nouvelle loi, et vous efforcer de les amener toutes les fois que les circonstances locales n'y feront pas obstacle, à dégrever la totalité des lois sur les boissons hygiéniques, sans se borner à les ramener dans la limite des maxima fixés par la loi.

LE SPORT

VÉLOCIPÉDIE

Rallye-Paper. — Le rallye-paper organisé par la société les « Excursionnistes roubaisiens » a obtenu un franc et légitime succès.

Dès sept heures du matin, les cyclistes arrivent nombreux aux abords du café Delys, rue Blanchemaille, siège de la société.

A 8 heures 1/2, les partants s'en vont par la rue de la Gare, la rue Neuve et le boulevard de Paris au parc de Barbieux où le départ est donné *aux coureurs au nombre de 292 après les* dernières recommandations faites par M. Em. Dujardin, secrétaire.

Le parcours exact à faire était de 18 kilomètres de bonne route, il y avait en outre, 20 kilomètres de fausses pistes.

Quatre contrôles étaient établis : le 1er à la ferme de Beaumont : le 2e au fort de Babylone ; le 3e à la ferme Masquelier à Flers; le dernier était près du kiosque du Barbieux.

Le premier arrivant passe au 4e contrôle, à 10 heures 20, suivi de près par le 2e et le 3e. Le 56e arrivant qui obtenait le dernier prix était au but à midi précises.

Le 1er arrivé gagne la bicyclette Thomas Delvoye, le 2e la bicyclette Omnium.

Le quatrième contrôle était tenu par M. Jardez, organisateur, MM. Dubar et Dujardin, commissaires.

Le Rallye-Paper d'hier a donné pleine satisfaction à tous les cyclistes qui y ont pris part, et si tous n'ont pas été heureux, il est à constater que le nombre de prix donnés par les Excursionnistes Roubaisiens n'a jamais été atteint.

Le soir à 5 heures, la distribution des prix s'est faite solennellement au siège de la Société. Voici les noms des dix premiers arrivés : 1er Lepoutre, 2e Crombez, 3e Strat Georges, 4e H. Destroy, 5e Thieffry, 6e Zind Charles, 7e Léopold Maes, 8e Wauthers, 9e Henri Note, 10e Haussens Louis.

Les excursionnistes viennent d'affirmer une fois de plus leur vitalité, nous les verrons à l'œuvre l'an prochain, a moins qu'il ne leur plaise de donner une course dans le genre de Roubaix-Ostende. En toute occasion le succès semble être assuré à cette société.

Adressons en terminant nos félicitations au président et à la commission pour l'agréable journée d'hier.

Au Vélodrome roubaisien

L'administration du Vélodrome roubaisien organise, pour les 24 et 25 avril courant, deux grandes réunions au Vélodrome, qui, espéronsle, seront à la hauteur de celle de Paris-Roubaix.

Voici le programme complet des deux journées :

1er jour (dimanche 24 avril))
Grand prix des Tandems (séries éliminatoires 2,000 m.)
Scratch international (séries 1,000 m. finale 2,000 m.) Prix, 250, 150 et 100 fr.
Handicap international (séries éliminatoires, 900 m.)
Régionale (scratch 2,000 m.) Prix, 75, 50 et 25 fr.
2e jour (lundi 25 avril) ;
Grand Prix des Tandems (demi-finales s'il y a lieu et finale 3,000 m.) Prix, 600, 300 et 150 fr.
Scratch international (séries 1,000 m., finale 2,000 m.) Prix, 300, 150 et 100 fr.
Handicap international (finale 900 m.) Prix 150, 100 et 50 fr.
Amateurs (1,000 m.) Prix : objets d'art.
Locale (2,000 m.) Prix : 50, 30 et 20 fr.

Les engagements pour toutes ces courses seront reçus jusqu'à mercredi prochain, à six heures du soir, à la Direction du Vélodrome, 5, rue de la Gare, Roubaix.

Ajoutons qu'ils comportent l'obligation absolue de partir sauf cas de force majeure (réglement de l'U. V. F.)

Chronique Locale

ROUBAIX

Avis militaire

Tout homme qui a déposé son livret militaire à la gendarmerie à l'effet de changer de fascicule, est prié de le retirer le plus tôt possible.

Les hommes des classes de 1878 à 1894 qui ne se sont pas encore présentés à la gendarmerie a l'effet de savoir si leur livret militaire doit recevoir le nouveau fascicule sont de nouveau invités à s'y rendre le plus tôt possible.

La fête du premier mai

Voici un aperçu du programme des réjouissances qui auront lieu à l'occasion de la fête du premier mai.

La fête sera annoncée par des salves d'artillerie.

Journée du samedi 30 avril ; distribution de secours aux indigents inscrits au bureau de Bienfaisance.

A 4 heures de l'après-midi, distribution de gâteaux aux élèves des écoles communales.

Journée du dimanche 1er Mai : Amélioration de l'ordinaire des hospitaliers.

A 5 h. 1/2 du matin, concours de pinson.

A dix heures concours de chant au Théâtre Deschamps et chez Monsieur Lepers, place Nadaud.

A 11 heures et demie, à l'Hôtel-de-Ville, réception des délégués des syndicats et des associations ouvrières. Revendications ouvrières.

A partir de midi jeux populaires.

A 2 heures à l'angle du boulevard de l'Epeule et de la rue d'Isly, lancement de parachutes, de caricatures, etc.

De 2 heures et 1/2 à six heures, à la Grande-Place, lancement de ballons pilotes et sujets grotesques.

A trois heures, concours de déclamation, salle Dominique et à la Paix.

A 3 heures, place du Progrès, lancement de ballons, sujets grotesques, etc.

A 3 heures 1/2, place Carnot, carrousel vélocipédique.

A 4 heures 1/2, aux angles des boulevards Gambetta et de Colmar, fête de gymnastique par « la Roubaisienne ».

A six heures, Grand'Place, ascension aérostatique du « Titan », monté par J.-B. Glorieux, qui exécutera des exercices de trapèze au-dessous de la nacelle.

De 7 heures et demie à 11 heures, concerts publics à la Grand'Place et au square Pierre-Catteau.

A 9 heures, bals populaires, place de la Liberté et du Commerce.

Mort de M. Fontenelle

L'un de nos correspondants nous informe de la mort de M. Fontenelle, ex-directeur du théâtre de Roubaix, en septembre dernier.

Chacun sait qu'à la suite de quelques essais infructueux, M. Fontenelle dût quitter notre ville dans des conditions financières déplorables pour prendre la direction d'un théâtre en Suisse,

Là, la fortune, les créanciers aidant, ne lui fut pas plus favorable qu'à Roubaix et M. Fontenelle dut abandonner une exploitation néfaste.

Malade, désespéré, M. Fontenelle vint à Paris ou après avoir essayé de vivre aux dépens de *l'amitié, la mort est venue, par suite d'inanition*, le surprendre sur un des bancs d'un boulevard.

Son cadavre, non réclamé, a été transporté à la morgue et inhumé ces jours derniers.

C'était un comédien de talent qui a manqué d'énergie, se fiant trop à ce qu'il disait être sa bonne étoile, laquelle a fini par être très mauvaise et lui a procuré la plus triste des fins.

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira en assemblée extraordinaire, le vendredi 22 avril prochain, à huit heures du soir, à l'effet de délibérer sur différentes questions portées à l'ordre du jour, dans lequel nous relevons les suivantes :

Jury, désignation des membres du conseil municipal appelés à faire partie de la commission de révision des listes.

Octroi suppression de la loi sur les boissons hygiéniques, exécution de la loi de décembre 1897. Revision de la taxe sur les planches et les bois ouvrés.

Police : Création d'un nouveau commissariat; compte administratif du maire et compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 1897.

Budget supplémentaire de 1898.

Crèches municipales.

Postes et télégraphes : bureau central, bail, condition publique, convention avec la Compagnie des entrepôts et magasins généraux de Paris.

Rapports des commissions.

Théatres de Roubaix. Subvention pour la saison théâtrale 1898-1899 (M. Tonneau).

Dépenses imprévues, exercice 1897 (M. Lombart).

Bâtiments communaux postes et télégraphes, agrandissement du bureau central (M. Ponthieu).

Construction d'un établissement de bains rue de Rome (M. Ponthieu).

XXIIIe fête fédérale de gymnastique, rapport du trésorier général (M. Ch. de Cock).

Première promenade à la foire

Enfin, la foire est ouverte et tous, jeunes et vieux, petits et grands, pourront s'en donner à cœur-joie.

Quand les baraques se montent et qu'on en parle, beaucoup disent : « Bah ! a quoi bon y aller, c'est toujours la même chose ». Mais, ô inconstance de l'esprit humain, dès que les plaisirs et les réjouissances s'offrent au public, le champ de foire est trop petit, les allées trop étroites pour la foule qui s'y presse.

Voici d'abord, derrière les Halles, un chemin de fer circulaire avec de vrais rails et un vrai tunnel, s'il vous plait. A côté nous trouvons le Salon de Cinématographie-Lumière de Lyon.

Puis, nous entrons dans les allées aux pains d'épices (?) où l'on vend plus de jouets, de nougat, d'articles d'horlogerie que de pains d'épices.

Nous ne recommencerons pas la nomenclature que nous avons déjà faite, des attractions du champ de foire. Qu'il nous suffise de noter pour l'instant ce qui nous a semblé mériter l'attention du public.

Tout d'abord, nous citerons la ménagerie Alexandre. Le travail (d'un tout nouveau genre) que l'on y exécute, mérite d'être vu et nous engageons nos lecteurs à s'y rendre.

Il y a aussi le grand-théâtre Marieux installé à hauteur de la rue Pierre-de-Roubaix.

Le spectacle très attrayant est à la portée de tous ; un grand nombre de bonhommes ayant une dizaine de centimètres de hauteur, habilement maniés, s'agitent et évoluent, donnant l'illusion de la réalité et formant des scènes du plus bel effet.

A signaler également les acrobates de M. Morieux qui se meuvent sur un trapèze, qu'ils ont pour seul appui, avec autant de facilité qu'un être humain. Très beau spectacle.

Les Montagnes Russes (en longueur) ont fait *fureur. Le personnel a eu beaucoup de mal* à contenir la foule qui se pressait à l'entrée. Cette affluence de monde a persisté jusque très tard dans la soirée.

Nous citerons encore le musée Spitzner et le Fakir arabe Ali-Ben-Soliman; le museum historique, etc., etc.

Il nous serait impossible de citer aujourd'hui toutes les attractions réunies sur le champ de foire et nous y reviendrons dans un prochain numéro.

Cette première journée, favorisée par le beau temps, a été très brillante. Il était presque impossible de circuler sur le champ de foire, où l'on s'écrasait littéralement.

La soirée n'a pas été moins brillante que la journée, à la grande joie des forains, qui ont certainement fait une excellente recette. Nous souhaitons que cela continue.

Un pendu

Samedi soir, vers six heures et demie, un sieur Fiormond Dupont, âgé de 72 ans, demeurant rue Ma Campagne, a été trouvé pendu au moyen d'une ficelle dans un réduit en planches où se met le charbon.

C'est sa fille qui, ne le trouvant pas dans la maison, s'est mise à sa recherche et l'a trouvé dans ce réduit. Le malheureux avait attaché à une poutre de la toiture une ficelle munie d'un nœud coulant, il y avait engagé la tête et s'était laissé choir.

La corde fut coupée aussitôt, mais tous les soins furent inutiles, la mort avait fait son œuvre.

Dumont souffrait depuis longtemps d'un cancer à la figure sans guérison possible.

Tout porte à croire que c'est cela qui l'a poussé au suicide.

Une voiture renversée

Hier après-midi, vers quatre heures, un accident de voiture qui heureusement se borne à des dégâts matériels, s'est produit à l'angle des *rues Nationale et de la Gare*.

Une voiture conduite par M. Dassonville fils, de Tourcoing, et dans laquelle trois personnes avaient pris place, passait à cet endroit, lorsque le cheval, glissant, s'abattit, brisant un brancard et renversant la voiture. Les voyageurs furent projetés sur la chaussée, mais ils ne reçurent que des égratignures sans gravité.

Les accidents

Samedi matin, vers 6 h. 1/2, un accident s'est produit au Champ de Foire. Un ouvrier qui aidait un forain à monter sa baraque, a eu l'index droit écrasé sous une planche.

La première phalange du doigt a dû être amputée par un docteur qui a fait reconduire le blessé à son domicile, rue des Longues-Haies.

Un accident rue de Lannoy

Hier, vers midi, un accident de voiture s'est produit rue de Lannoy, en face de l'estaminet du « *Tape-Autour* ».

Une dame, Palmyre Lampe, demeurant rue des Longues-Haies, à l'estaminet du « Petit Français », a été renversée par une voiture conduite par M. Jean Lamy, voiturier rue Lacroix.

Elle a reçu un coup de timon au cou et s'est fait en tombant des contusions aux genoux. Après avoir reçu des soins dans un estaminet voisin, elle a été reconduite à son domicile.

Poste de secours contre l'incendie

M. le capitaine en premier, commandant le corps des sapeurs-pompiers volontaires de Roubaix, nous informe, pour que nous en fassions part au public, que pendant toute la durée de la foire, un dépôt d'appareils de secours contre les incendies sera installé au boulevard Gambetta, angle de la rue du Bassin.

Avis aux asthmatiques. — De tous les remèdes employés aucun ne calme aussi rapidement que la poudre Louis Legras (moins d'une minute) les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites. Cette précieuse poudre a obtenu les plus grands éloges de plusieurs Académies et une récompense de 15,000 fr. a été décernée à Louis Legras, ex-interne des hôpitaux de Paris, qui s'est engagé à expédier sa poudre Louis Legras contre 2 fr. 10, adresses 139, boulevard Magenta, à Paris.

TOURCOING

Charmant concert par la musique municipale et le Touring-Club Meninois.

Hier, à onze heures et demie, au moment où les musiciens de notre belle harmonie municipale étaient groupés sur le kiosque, établi Grande-Place, des accents de fanfare, jouant la *Marseillaise, se font entendre*.

La foule entoure la place, puis par la rue de Lille débouche une société musicale peu ordi*naire. C'est le Touring-Club Meninois*, dont une partie des membres sont montés en vélo e en tendem.

Deux fois ils font le tour de la place en jouant notre hymne national que le public couvre d'applaudissements nourris.

La musique municipale nous donne ensuite un très bon concert et exécute avec une rare perfection tous les morceaux que les Lillois auront dimanche prochain la bonne fortune d'applaudir.

Le Touring-Club de Menin exécute ensuite, toujours en vélo, une série de morceaux et termine par l'exécution de la « Marseillaise » et de la « Brabançonne ».

Le coup d'œil qu'offrait la Place hier, de 11 heures 1/2 à une heure, était très attrayant, vu surtout des balcons des cafés.

Société des mélomanes tourquennois

La société devant prendre part au festival de Lens le 26 Juin, prie ses membres d'assister aux repetitions devant avoir lieu mercredi 20 et samedi 23 avril.

Arrestation

Samedi, vers une heure après-midi, un conscrit, le nommé Walké, pénétra avec violence dans le domicile de M. Louis Delcueillerie, distributeur de pains au bureau de bienfaisance, rue de la Belle-Vue et voulut se livrer sur ce dernier et sur son collègue M. Herman, à des voies de fait.

Expulsé par M Delcueillerie, Walcke brisa plusieurs carreaux.

Il fut appréhendé par le sous-brigadier de police Debuigne et un agent et conduit devant M. le commissaire du 3e arrondissement.

Le forcené aggrava son cas en outrageant ce magistrat.

L'inculpé a déjà subi plusieurs condamnations et notamment dans l'affaire des douaniers *de Wattrelos, il y a quelques mois, où il s'opposa* à une arrestation.

Adultère

Les nommés Elisa V.... 28 ans et Henri C..., 28 ans, ont été surpris hier en flagrant delit d'adultère et complicité.

Ils auront à répondre de ce délit devant le tribunal correctionnel de Lille.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 11 au 16 avril 1898

Soies	—
Laines peignées	363,771
Laines filées	77,462
Laines blousses	105,477
Cotons	35,831
Totaux	582,541

Conditionnements	1,401
Titrages	160
Degraissages	16 ,,

Marche à terme 51,60

Le Directeur de la Condition publique,
Arthur BONTE.

Croix. — *Une réunion collectiviste.* — Samedi soir, les citoyens Moreau et Vandorme ont exposé les doctrines collectivistes dans le bouloire de M. Clarisse, conseiller municipal. C'est M. Desbarbieux, maire, qui présidait avec MM. Forter et Bettens comme assesseurs.

Le citoyen Vandormé fait l'éloge du citoyen Moreau. Il définit le socialisme : la substitution à la société anarchique, capitaliste, de la société communiste. La socialisation s'appliquera aux grandes entreprises et respectera la petite propriété.

Des adversaires disent que la liberté n'existera pas sous le régime collectiviste; c'est le contraire qui est vrai. L'orateur cite quelques exemples à l'appui de sa thèse. La famille a été détruite par le régime capitaliste. Il répond au reproche de Sans-Patrie, qu'on adresse aux socialistes en disant que la cause en est due, au passage à Lille, lors du congrès de deputes allemands qui avaient protesté contre *la guerre, contre l'annexion*, etc.

Le même fait s'est produit ailleurs, mais il ne fut reproché qu'aux municipalités socialistes.

La visite à Kiel, la reunion d'un congrès à Berlin la dispense que confère le diplôme de l'école de commerce à Lille font l'objet des critiques du citoyen Vandorme, qui termine en engageant les électeurs à voter pour M. Moreau qui ne partagea pas toujours toutes les idées socialistes, mais qui est un vrai lutteur.

M. Moreau prend alors la parole pour reprocher à M. de Montalembert de n'être ni républicain, ni patriote : c'est un homme du 11e siècle. Si dans la circonscription c'est un industriel que l'Union sociale oppose, ce sera plus dangereux encore, car la puissance de l'argent, la concentration des capitaux créent une nouvelle féodalité qui amènera sûrement une révolution.

Le candidat attaque M. Eugène Motte, trace un portrait du paysan avant 1789 et explique qu'il a toujours été socialiste, qu'il n'était en désaccord avec les chefs que sur les moyens d'appliquer ces doctrines.

Il fait alors une profession de foi désintéressée et dit que les socialistes seront 100 dans la nouvelle Chambre. Ils établiront non pas l'impôt sur le revenu, mais l'impôt mixte et progressif sur le revenu et le capital.

Il laisse aux électeurs le soin de faire un choix judicieux et après que le citoyen Desbarbieux a engagé les camarades à faire de la propagande dans les campagnes ; la séance est levée à 10 h. 1/2.

LILLE

FÉDÉRATION
des Cercles Républicains Progressistes

On nous communique l'ordre du jour suivant :

La Fédération des cercles républicains progressistes représentant 17 cercles urbains et suburbains réunis dans leur assemblée du 17 avril 1898, au *Soleil d'Or*.

Considérant que par des manœuvres inqualifiables, *M. Géry-Legrand, sénateur*, a tenté de détruire un organe indispensable à la défense des intérêts démocratiques, (le *Progrès du Nord*) et ce, dans un moment où la République est fortement menacée, lui vote un blâme énergique et livre sa conduite à l'indignation de tout bon républicain.

Cette motion a été acclamée à l'unanimité aux cris de vive la République progressiste !

Cheval emballé

Hier, vers sept heures moins le quart, un cheval appartenant à M. Desse, loueur de voitures, rue Nationale, s'est emballé rue Colbert, jetant l'effroi parmi les paisibles habitants du quartier. M. Emile Desprez, qui se trouvait sur le pas de sa porte, s'est jeté courageusement aux naseaux de l'animal et après avoir été piétiné une vingtaine de mètres, est parvenu à l'arrêter. M. Desprez a reçu un coup de brancard dans le côté droit.

Agression nocturne

Dans la nuit de vendredi à samedi, M. Léon Carlier, demeurant à La Bassée, rue de Lens, se trouvant de passage à Lille, a été assailli rue Meurein par deux individus avec lesquels il avait passé une partie de la soirée.

A la suite de l'enquête ouverte par M. Broigne, chef de la sûreté, les agents ont procédé à l'arrestation de ces malotrus, les sieurs Arthur Guichaut et Georges Dardenne, tous deux âgés de 20 ans, et demeurant 32, rue des Augustins.

Une perquisition faite au domicile des inculpés a amené la découverte de reconnaissances du Mont de Piété dont la provenance reste inconnue.

Les enfants Bronze à Lille

Nous avons été prendre des nouvelles des sept orphelins entrés, ainsi que nous l'avons annoncé à l'Hospice Général. Les petits martyrs vont relativement bien, mais ils auront besoin de grands soins et de ménagements.

Quant au pauvre bébé de cinq mois, on craint fort pour sa vie. Ajoutons, puisque nous parlons de la *famille Bronze, que la mère, contrairement* à ce qui a été annoncé, n'est pas en prison mais en fuite.

L'Exposition du cycle

L'affluence a été plus grande hier que tous les jours précédents. Il y a lieu de constater que le temps s'était mis de la partie.

Comme toujours, le concert-attraction a été très applaudi. Pouvait-il d'ailleurs en être autrement avec des artistes tels que les Roberts, les Frenchs, les Albertiny's, Maurice et les Brooksons.

L'exposition des lots de la tombola a attiré hier une foule nombreuse devant la vitrine de la Grande Maison.

Tout le monde admirait les bicyclettes et autres lots de valeur, pour la plupart touchant à la vélocipédie.

Ajoutons un lot qui figurera demain : c'est un objet d'art offert par M. Depiechin, sculpteur et une boite de M. Declercq.

Aujourd'hui à 3 h. 1/2, concert attraction.

Pour rappel, chaque ticket d'entrée donne droit à un billet de tombola. Prix d'entrée : 50 cent.

LE NORD

Le parquet de Lille à Seclin

Dimanche, à 8 h. 50 du matin, MM. Lemaire, juge d'instruction ; Le Huéron-Roussel, substitut, Datilleul, docteur ; Plancq, greffier, se sont rendus à Seclin, au hameau du Martin, pour instruire une affaire qui, après enquête, se réduit à un accident.

Au hameau du Martin, habite Marie Legrain, femme Martin. Son mari est conducteur de chevaux et est employé comme carton aux messageries. Samedi matin, Mme Martin était prise des douleurs de l'enfantement. Se trouvant seule au logis elle opera sa délivrance elle-même.

Inexperte en ce genre d'opération, elle trancha à demi une des jambes du bébé.

Le cadavre de l'enfant qui était mort-né ainsi que l'a établi l'examen du docteur Datilleul fut déposé par la mère dans un pot de fer rempli d'eau.

Un des voisins l'ayant vu, le bruit courut aussitôt qu'un infanticide avait été commis. Il n'en était rien et le parquet a pu revenir à Lille par le train de midi.

DUNKERQUE

Marins déserteurs et insoumis. — Deux marins ... qui se trouvaient parmi l'equipage du ... anglais *Wanderer*, celui qui a fait côte à la plage Est de Dunkerque, ont été mis en état d'arrestation l'un comme deserteur et tous deux comme insoumis à la loi sur le recrutement.

L'un est le nommé Antoine Eugène Léo, âgé de 30 ans, né à Bordeaux. Il était fixé à San-Francisco depuis quinze ans.

L'autre est le sieur Henri Guillet, âgé de 39 ans, natif de Kervinia (Morbihan).

Ce dernier a déserté à Liverpool, il y a 25 ans, alors qu'il naviguait comme mousse à bord du brick ... de Port Vendres.

Tous deux ont négligé de venir en France accomplir leur période de service militaire obligatoire.

DE TOUS LES APÉRITIFS

connus jusqu'à ce jour, l'excellent **VIN de BANYULS-TRILLES**, soigneusement préparé avec du **Vieux Vin de Banyuls** et le meilleur **Quinquina**,

EST LE SEUL

qui soit recommandé par le Corps Médical.

Demander un **BANYULS-TRILLES dans tous les Cafés** et les **bons Estaminets** et *exiger l'étiquette sur la bouteille.*

Expéditions aux prix de : **2.25** le litre, pris à Bordeaux, par caisses de 12 ou 25 litres et **1.75** le litre par fûts de 32 litres, pris à Perpignan, fût perdu. **TRILLES et Fils.**

SPECTACLES & CONCERTS

Le cirque à l'Hippodrome. — Magnifiques débuts hier soir, pour le cirque, qui pour cette première a donné sa représentation devant une salle absolument comble.

Nous reviendrons en détail pour analyser la troupe fort homogène que nous avons applaudie hier soir. Disons aujourd'hui qu'elle renferme des artistes de haute valeur mais que le programme laisse à désirer par sa composition.

Il y a trop d'exercices hippiques. — 11 numéros sur 19 — et pas assez de clowns. Nous le répétons, notre cirque fera fureur si la direction sait composer son programme de façon à plaire à un public *qui veut bien applaudir du sérieux mais* aussi rire de ce bon rire gaulois que fait monter aux lèvres les facéties des clowns.

En passant disons que l'orchestre nous a paru un peu faible tout en étant bien dirigé. Il y a là certaines modifications à faire.

Un peu de bonne volonté de la part de la direction et ce sera un mois de succès car le cirque est composé de façon à faire fureur pendant un grand mois.

Etat-Civil de Roubaix

Du 16 Avril

Mariages. — Entre : Jules Blanquart, 28 ans, emballeur, rue du Tilleul, 220 et Adolphine Decock, 28 ans, peignière, rue de Lannoy, 239 — Arthur Bockx, 23 ans, apprêteur, rue des Vélocipèdes, cour Faidherbe, 3 et Aurore Vanpevenage, 25 ans, tisserande, même adresse — Victor Bruggeman, 27 ans, *tailleur d'habits, rue Lannes, cour Leriche*, 3 et Charlotte Dewyndt, 22 ans, bobineuse, rue Lannes, 24 — Adolphe Craye, 27 ans, dresseur, rue de l'Epeule, 191 et Palmyre Verhaeghe, 23 ans, bobineuse, rue de Wasquehal, cour Delporte, 16.

Gaston Crespel, 22 ans, modeleur, à Lille et Alida Cornil, 20 ans, sans profession, boulevard Gambetta, 161 — Jules Decottignies, 27 ans, apprêteur, rue des Longues-Haies, cour Decrême, 1 et Virginie Delaire, 22 ans, couturière, rue de France, 163 — Edmond Demarque, 22 ans, trieur, rue d'Oran, maisons Cottignies et Clara Delbart, 21 ans, encaisseuse, boulevard de Metz, cour Brédart, 46 — Jean-Baptiste Denaeti, 22 ans, débourreur, rue l'Alma, fort Wattel et Célina Vandeveide, 23 ans, peigneuse, rue de Tourcoing, 141.

Alphonse Druwé, 24 ans, rattacheur, rue des Filatures, cour Bonte Platel, 1 et Zélia Turpin, 26 ans, bobineuse, rue de Denain, 27 — Jean Engels, 19 ans, rattacheur, rue Bernard, cour Vlieghe, 4 et Appolonie Henneton, 27 ans, dévideuse, mêmes rue et cour, 3 — Gustave Franchomme, 22 ans, rentreur, boulevard de Metz, 21 et Céline Rouzeeuw, 30 ans, papillonneuse, rue du Sentier, 7.

Arthur Govaert, 20 ans, rattacheur, rue Buffon, 34 et Catherine Terasse, 25 ans, dévideuse, même rue, 36 — Alphonse Lampe, 22 ans, mécanicien, rue Lafontaine, *cour Desbonnet, 7 et Hermance Seet*, 16 ans, dévideuse, mêmes rue et cour, 5 — Louis Leplat, 32 ans, tisserand, à Croix et Octavie Badart, 34 ans, repasseuse, boulevard de Metz, 23.

Du 17 Avril

Naissances. — Suzanne Hoste, rue Saint-Eleuthère, 16 — Marguerite Clevers, rue Archimède, cour Losfeld, 18 — Jeanne Mercier, rue du Port, cour Thomas Leplat, 14 — Louis Debusscher, rue de Denain, 62, cour Flamencourt, 21 — Marguerite Carreite, rue Daubenton, 165 — Bernadette Baudaert, rue de Choiseul, cour G. Lefebvre, 3 — Henri Vanderbeghen, rue Stéphenson, cour Brabant, 48 — Julien Akkermans, rue du Fontenoy, 37 — Marie Bernaert, rue du Collège, 19.

Décès. — Florimond Dumont, 72 ans, rue Ma Campagne, 83 — Paul Bocquet, 4 heures, rue Blanchemaille, cour Joye, 9 — Alfred Dillies, 50 ans, rue des Charpentiers, cour Paulus, 2 — Achille Beele, 43 ans, rue Drouot, 32 — Elise Debreux, 27 ans, rue Archimède, 69 — Julie Lepiut, 68 ans, Grande-Rue, 241 — Rachel Avar, 33 ans, rue Blanchemaille.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 16 Avril

Mariages. — Entre : Denis Callens, 27 ans, liseur et Marie Verraes, 26 ans, cuisinière — Jules Fouguier, 24 ans, navetier et Marie Callens, 23 ans, liseuse — Edmond Ackermans, 23 ans, tailleur et Jeanne Paret, 19 ans, couturière — Henri Leclercq, 26 ans, comptable et Sophie Dermaue, 23 ans, sans profession — Charles Roelens, 24 ans, rattacheur et Philomène Vanoverchelde, 22 ans, éplucheuse — Albert Delcroix, 22 ans, apprêteur et Louise Jocmeyer, 21 ans, bobineuse — Alphonse Bernard, 35 ans, employé de commerce et Aline Vansmerhaeghe, 25 ans, sans profession — Oscar Baert, 27 ans, garçon brasseur et Eugénie Decoene, 27 ans, doubleuse — Désiré Dezmettre, 25 ans, rattacheur et Laure Tierlinck, 20 ans, babiteuse.

Publications de mariages. — Entre : Jean Delahousse, 25 ans, constructeur et Blanche Dessaux, 25 ans, sans profession — Fleurisse Formant, 23 ans, magasinier et Emma Martens, 22 ans, soigneuse — Charlemagne Cattez, 24 ans, ébéniste et Florine Bodin, 30 ans, sans profession — Louis Delhaye, 19 ans, cordonnier et Marie Saïe, 18 ans, soigneuse — Emile Carbonez, 26 ans, employé de commerce et Emma Dhaene, 33 ans, modiste — Jules Bachelet, 25 ans, employé de commerce et Angèle Flament, 19 ans, sans profession — Léon Deloose, 20 ans, trieur et Germaine Corseille, 20 ans, fileuse — Adolphe Claeys, jardinier et Hortense Decorte, sans profession — Gustave Froidure, 25 ans, rentreur et Zoé Vanstaceghem, 19 ans, bambrocheuse — Léon Durnard, 20 ans, mouleur et Hortense Florin, 28 ans, bobineuse — Arthur Dhondt, 25 ans, tisserand et Coralie Ackou, 19 ans, servante — Ernest Tanghe, 23 ans, mécanicien et Marie Rabau, 19 ans, doubleuse — Henri Cuvellier, 30 ans, tisserand et Mathilde Deleberque, 29 ans, encaisseuse — Louis Burbure, 33 ans, marchand et Catherine De Kimpe, 27 ans, sans profession — Jules Corbeil, 40 ans, garçon brasseur et Adèle Lecomte, 30 ans, couturière.

Etat-Civil de Croix

Naissances. — Du 9 avril : Emile Prez — Marie Van der Meiren — Albert Delesalle — Julienne Selosse.

Du 10 : Marcel Nettebart.
Du 12 : Joseph Vannieuwenhuyse.
Du 14 : Barthelemy Gillis.
Du 15 : Victor Derasse — Albertine Reambon.

Mariages. — Du 11 avril : Entre : Emile Prouvost et Flore Sori — Léon Lenaert et Angèle Créteur — Noé Beauyean et Maria Clochez — Alphonse Mespiomb et Sophie Boussemart — Josué Koning et Juliette Moneilbocq.

Du 16 : Entre : Leonard Decloedt et Louise Rogaert.

Décès. — Du 10 avril : Fernand Biaysens, 3 mois.
Du 13 : Adolphe Masse, 8 mois.
Du 14 : Albert Niel, 5 mois — Françoise Parent, 84 ans, veuve de Charles Hégo.
Du 15 : Antoine Dubois, 3 mois — Bouckenooghe, mort né.

État-civil d'Halluin

Du 1er au 15 avril

Naissances. — Paulide De Windt, Colbras — Berthe Vanpeteghem, rue de la Pannerie — Marie Dumeneq, Mont — Marie Gheysen, rue St-André — Juliette Vanfleteren, rue St Hilaire — Marie Hus, rue du Moulin — Gustave Vandenberghe, Sebastopol — Hermance Vandamme, Colbras — Henri Herveia, Christ-Dal — Marie Dal, rue des Ecoles — Jean Claeys, Mont — Marie Demunck, Mont — Madeleine Leenknecht, Mont — Madeleine Devroe, rue St-Hilaire — Julien Saelens, Mant — Madeleine Vanderheeren, rue de Linselles — Adrienne Cuvelier, Christ Dal — Noé Leenknegt, Mont — Léonie Roelens, rue des Champs — Emma Deblauwe, rue Magenta — Michel Desseaux, Colbras — Léon Wittouck, cour Desurez — Madeleine Vercruysse, rue de Linselles — Madeleine Verstaen, Mont — Malvina Decraene, Mont — Oscar Vaniaecke, rue Magenta — Alberte Vannest, Mont — Jeanne Craeghest, Colbras — Ernest Tanghe, Moulin Dupont.

Mariages. — Entre : Emile Cau, 28 ans, tisserand et Léonie Sambaert, 32 ans, servante — Camille Dessein, 28 ans, tisserand et Elodie Verdonck 22 ans, épeuleuse — Alphonse Quivron, 24 ans, tisserand et Hermance Dekeyser, 22 ans, piqûrière — Henri Cuvelier, 22 ans et Julie Valcke, 21 ans, tisserands — Henri Storms, 22 ans, tisserand et Philomène Delrue, 21 ans, ouvrière de filature — Edouard Taupe, 31 ans, tisserand et Léontine Scherpereel, 21 ans, couturière — Edouard Casier, 21 ans, tisserand et Sidonie Casier, 25 ans, servante — Jules Bertrem, 25 ans, ouvrier de fabrique et Maria Deroubaix, 26 ans, fileuse — Auguste Verstraete, 28 ans, tisserand et Celine Hautekète, 25 ans, fileuse — François Lepercq, 21 ans, tisserand et Clémence Slambrouck, 23 ans, bobineuse — Arthur Dedeine, 21 ans, tisserand et Marie Espeel, 21 ans, bobineuse — Henri Demeyre, 23 ans, contremaître et Marie Vallenpint, 24 ans, épeuleuse — Auguste Destoop, 21 ans, tisserand et Emma Desmet, 24 ans, journalière — Paul Dubois, 24 ans, tisserand, et Marie Demeestère, 22 ans, ourdisseuse.

Décès. — Prudence Sinnaeve, 21 ans, Trois Ballots — Donat Depauw, 64 ans, rue de Lille — Victor Woestyn, 8 jours, Mont — Jean-Baptiste Vanuynsberghe, 58 ans, rue du Château — Camille Vansteenkiste, 9 jours, Colbras — Marie Nachtergaele, 13 ans 1/2, Trois-Ballots — Victor Jacquens, 16 mois, rue de la Procession — Charles Berteel, 69 ans, rue d'Arcole — Sidonie Watten, 59 ans, rue de Linselles — Clémence Devogele, 2 mois, cour Desprez — Charles-Louis Lefebvre, 19 ans, Colbras — Léon Coornaert, 79 ans, rue Saint-Denis — Victor Vanacker, 10 mois, rue de Linselles — Clémence Mortier, 7 mois, Noir-Pignon.

MANUFACTURE FRANÇAISE des

CHAUSSURES RAOUL

25 Maisons de Vente à Paris

CHAUSSURES pour HOMMES — DAMES — FILLETTES — GARÇONNETS

Succursales { **15, rue Nationale, LILLE.** / **49, Grand'Rue, ROUBAIX.**

Le légitime succès des Chaussures Raoul est dû à leur fabrication d'une perfection irréprochable et à leurs prix défiant toute concurrence.

EXIGER LA VRAIE POUDRE ROCHER

préparée par *Fr. ROCHER*

Tout flacon qui ne porte pas sur l'étiquette l'adresse **112, rue de TURENNE, Paris, est une Contrefaçon**

MALADIES DU SANG

et du tube digestif

Le Docteur **BOLE** prévient sa clientèle qu'il donnera ses consultations tous les jours, de midi à 3 heures et de 8 à 9 heures du soir, les dimanches et jours de fêtes de 8 à 10 heures du matin, **310, rue de Lannoy.** n.c.

MÉDOC VIEUX

110 francs la barrique de 225 litres, franco de port. Tout nouveau client recevra à titre de réclame : **Une caisse de 4 litres, Rhum de l'Alliance.** Envoi d'échantillons franco sur demande. Ecrire : **A. Souèges et Cie, Bordeaux.** n.c.

THÉATRE MORIEUX

(Coin rue Pierre-de-Roubaix)

Tous les jours : à 3 heures 1/2 et à 8 heures 1/2

GRANDES REPRÉSENTATIONS

Nouveau. — Expédition de Nansen au Pôle Nord. n.c.

BAINS DE ST-AMAND (NORD)

Traitement des *Rhumatismes, Goutte, Phlébite, Ataxie,* et *Paralysie partielle* par Bains de Boues, Hydrothérapie et Massage. Casino, Belle Forêt, Parc, Pêche et nombreuses distractions. TÉLÉPHONE. Demander notice à la Nouvelle Direction.

GRANDES RÉDUCTIONS DE PRIX

Ouverture le 1er Mai — Conditions spéciales Mai et Juin.

CONNAISSANCES UTILES

Pour nettoyer les bouchons usagés

Pour nettoyer les bouchons ayant déjà servi, mettez-les dans un baquet d'eau contenant un dixième d'acide sulfurique ; laissez-les vingt-quatre heures, ils seront nettoyés, propres, sans aucune odeur de moisissure. Lavez-les à l'eau bouillante, puis à l'eau froide, et vous pourrez vous en servir pour les bouchages de bouteilles de vin ordinaire, de bière, etc.

Ajoutons que c'est une mauvaise économie d'acheter des bouchons à bon marché, durs, poreux : ils contiennent une poussière qui se mêle au vin, le rend trouble et peut lui communiquer un mauvais goût. Ils se brisent plus souvent et ne peuvent servir qu'une fois. Leur emploi devient plus coûteux que celui des bons bouchons, par suite des pertes de vin, de la casse, des mauvais goût qu'ils donnent au liquide et de leur courte durée.

Bonhomme FRANKLIN.

FINANCES

Revue hebdomadaire.

Paris, le 16 avril 1898.

Durant toute la semaine notre marché a subi des fluctuations très sensibles suivant que les nouvelles venues d'Espagne ou d'Amérique étaient plus ou moins favorables. Finalement l'ensemble de la cote est en baisse considérable. Nos rentes ont perdu d'un samedi à l'autre un demi point environ.

Nos établissements de crédit, grâce à la solidité de leurs garanties, ont fait preuve d'une bonne résistance tout en payant, dans une légère proportion, leur tribut à la réaction générale.

Les fonds d'Etats étrangers sont tous mal tenus; l'Italien est entièrement negligé, ce qui montre bien qu'on ne saurait trop se hâter de sortir complètement de cette valeur.

L'action de la Société du Bec Auer, dont les affaires sont en augmentation considérable sur les exercices antérieurs, devrait regagner l'avance perdue.

Les obligations hypothécaires de la Compagnie Nationale immobilière sont toujours très en faveur.

Les obligations de la Compagnie générale foncière s'échangent de 480 à 485 fr. La Compagnie va ouvrir à l'exploitation, dès la saison prochaine, le Grand Hôtel *de Bagnoles de l'Orne*, pour lequel il a été dépensé environ 1,100,000 fr.

On recherche beaucoup à 199 fr. l'action l'Incroyable, pour laquelle on escompte une large plus-value.

L'obligation de la Compagnie auxiliaire des Chemins de fer à 135 fr. rapporte 10 fr., soit 8 0/0 environ.

Le public a très bien accueilli les obligations roumaines 4 0/0 offertes par le Comptoir National d'Escompte à 465 fr., soit à 93 0/0. Ces titres constituent un placement avantageux, étant donné que les obligations similaires de 1896 introduites à la Bourse de Paris à 86 1/2, se négocient aujourd'hui à 95 1/2, soit avec une marge de 2 1/2 0/0 sur l'emprunt nouveau.

Obligations de la Compagnie de voitures l'Urbaine 390 fr.

Un contrat d'assurances sur la vie, qui embrasse toute la durée de notre existence, doit réunir toutes les conditions possibles de sécurité. Au premier rang des Compagnies en mesure de donner cette sécurité complète, se place la *Compagnie d'assurances générales sur la vie*, fondée en 1819, la plus ancienne et la plus importante des Sociétés françaises. Son fonds de garantie, entièrement réalisé et représenté par immeubles et des valeurs mobilières, atteint actuellement *la somme de 695 millions*. Envoi gratuit de notices et prospectus à toute personne sur demande au siège social, 87, rue de Richelieu, à Paris, ou aux agents dans les départements.

Les Chemins de fer français sont fermes.

Information financière

Le *Journal des valeurs industrielles*, par ses tableaux de rendement de la majeure partie des titres d'entreprises industrielles ou commerciales, complétés par des études aussi importantes que détaillées consacrées successivement aux différentes Sociétés, permet aux capitalistes de graduer en toute connaissance de cause le revenu de leur portefeuille. Et ainsi se trouve atteint le but du journal : procurer sécurité et revenu rémunérateur aux capitaux français tout en assurant leur concours aux valeurs industrielles nationales.

BOURSE DE VALENCIENNES

COTE OFFICIELLE DU 16 AVRIL 1898

Disponib. sucre 88° premiers jets, 28,25 à ».»»; disp. 88°. 2e et 3e j. 28,50 à 29,»»; Mélasse, ».»» .[. à »».» »[»; livrab. sucre 88°. »».»» à »».»»; Mélasse, ».»» .[. à ».»»; Potasse brute, 0,»»; Raffinées, »»,»»; Noir animal neuf, »,»; Id., vieux engrais, »».»»; cossettes chicorées lavées, 15,25; non lavées, 14,25.

Farine 1re q 100 k. 38,50 à 39,50; 2e q. 37,50 à 38,50; Blé 1re q. 80 k. n° 23,50 à »».»»; 2e q. 22,50 à »».»»; Id. 3e q., 21,50 ; Seigle, 75 k., 12,»» à »»; Escourgeons, 60 kil. 12,50 à »».»; Avoine 1re qual. 20,»» à 20,»»; Id. 2e qual., 19,»» à »»,»».

ENTREPÔT DE VALENCIENNES

Sucre français, 118,652 sacs; sucre étranger, 60 sacs.

AVIS PARTICULIER

Notre marché a été soutenu aujourd'hui. Il y avait acheteur à cette réunion, de cuite 1er jet à fr. 28.25 les 88°. A ce prix on a pu traiter quelques petites parties. Rien en seconds jets, cette sorte n'existant virtuellement plus chez nos fabricants.

Nos terres sont toutes disposées pour recevoir les ensemencements qui sont retardés par les pluies ces jours derniers. Ce retard n'a pas grande importance si il ne se prolonge pas et nous espérons la venue du temps plus chaud et plus sec, nécessaire à la plantation.

La cote officielle de cette bourse donne les cours suivants : Sucre roux disponible base de 88°, f. 28.25 pour la cuite et fr. 28.50 à 29.»» pour autres sucres. Les mélasses ne sont point cotées.

IMPRIMERIE DUJARDIN ET Cie, RUE NATIONALE, 51, LILLE.

Le gérant : E. DUGARDIN.